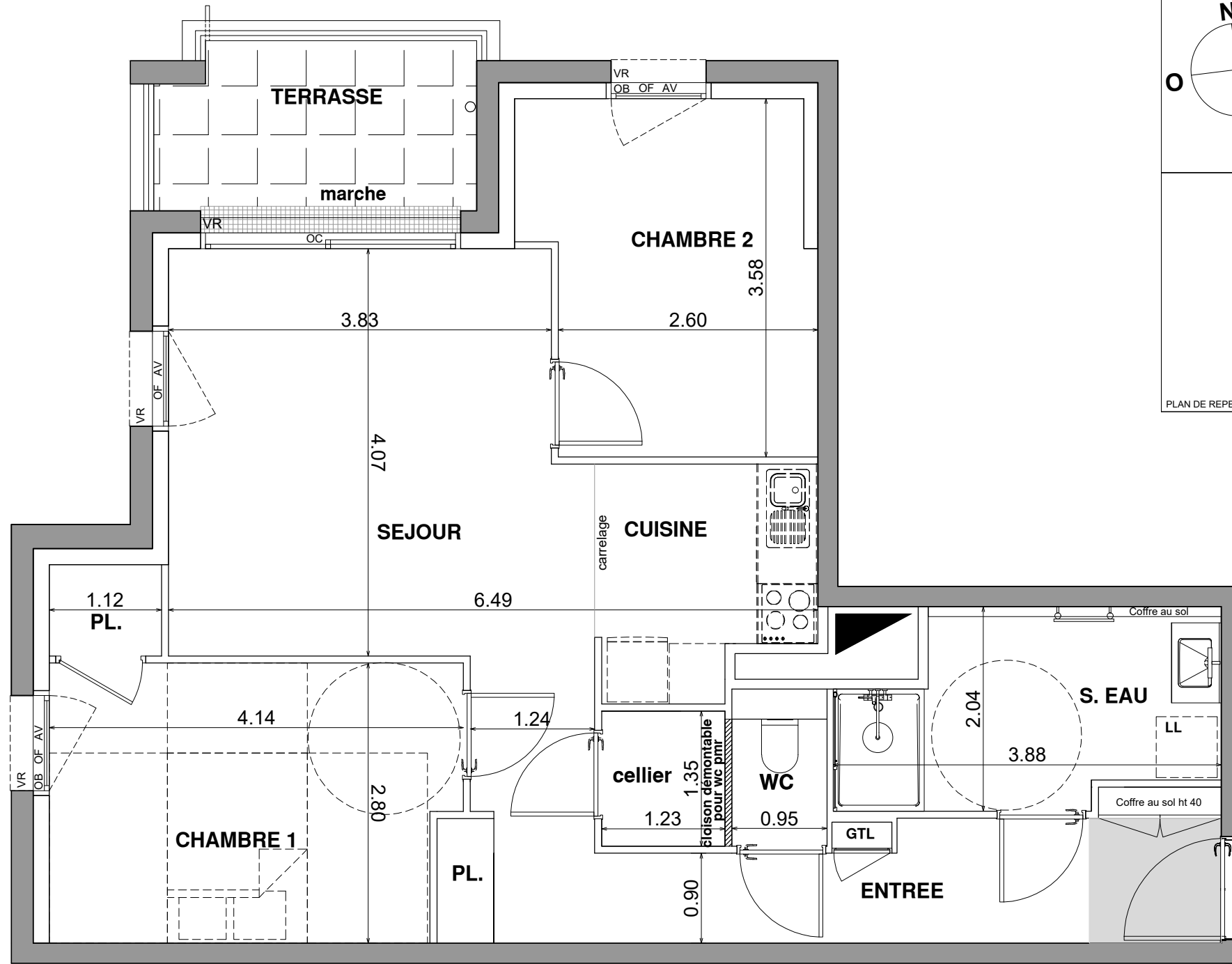


PLAN DE RESERVATION



Parc Saint-Julien
 Résidence Saint Julien
 rue St-Anne
 53000 LAVAL

APPARTEMENT	NIVEAU	TYPE
108	R+1	T3

PLAN DE REPERAGE

TABLEAU DE SURFACES	
Séjour + cuisine	21.15 m ²
Chambre 01	9.71 m ²
Chambre 02	12.17 m ²
SDE	6.71 m ²
Dgt	11.12 m ²
Wc	1.49 m ²
cellier	1.66 m ²
SURFACE HABITABLE TOTALE	
terrasse	5.15 m ²
HAUTEUR SOUS PLAFOND	
SAUF INDICATION SUR PLAN	
2.60m	
NOTA : la surface habitable de la pièce comprend la surface de placard.	
Date de création: 22/05/2024 Date d'actualisation:	

LEGENDE	
HSP	Hauteur Sous plafond
OF	Ouvrant à la française
PF	Porte Fenêtre
F	Fixe
OB	Fenêtre Oscillo batant
OC	Ouvrant coulissant
VR	Volet Roulant
AM	Allège maçonné
AV	Allège vitré
GC01	Garde-corps métallique
GC02	Garde-corps métallique
GC03	Garde-corps allège béton
	Changement de revêtement de sol
	Caillebotis
	Réfrigérateur
	Cuisson
	LV Lave vaisselle
	LL Lave linge
	GTL Tableau électrique
	Chaudière individuel le gaz
	Ballon d'eau chaude
	PL Placard
	Faux plafond

parties avec soffite :
hauteur sous plafond : environ 2.30 m



NOTA:
 Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions de l'équipement. La position et les dimensions du doublage thermique et/ou acoustique peuvent être modifiées.
 Les surfaces indiquées sont approximatives, les hauteurs sous plafond et celles d'allèges ou de seuils peuvent être légèrement modifiées. Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes dénivelés de terrain ainsi que l'emplacement et la nature des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif.
 L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les côtes, les surfaces et hauteurs indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportées sur les plans.
 Les servitudes de passage éventuellement nécessaires pour l'entretien d'équipements communs ainsi que les canalisations ne sont pas indiquées ou le sont à titre indicatif.
 Le sens d'ouverture des ouvrants et des volets battants et/ou coulissants est représenté à titre indicatif et reste au choix de l'architecte.
 Les implantations, nombre et taille des corps sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par l'architecte.
 Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, tant en ce qui concerne les implantations que les dimensions.